

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-142 : VALIDATION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2010

Le procès verbal de la séance du 27 octobre 2010 est soumis à l'approbation des délégués communautaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire valide le procès verbal de la séance du 27 octobre 2010.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-143 : AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR

Etant donné que le dossier a déjà été abordé en Conseil Communautaire,

Etant donné que le dossier a été examiné par la Commission « Aménagement de l'Espace et Environnement » réunie les 5 et 26 novembre 2010,

Proposition est faite d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : « SCIC INITIATIVE ENVIRONNEMENT : Modalités de participation financière aux actions d'informations et de sensibilisations des scolaires ».

Ce point sera abordé en fin de séance.

Après en avoir délibéré, par 31 voix « pour » et 1 abstention (Yvette DELMAS), le Conseil Communautaire valide l'ajout du point « SCIC INITIATIVE ENVIRONNEMENT : Modalités de participation financière aux actions d'informations et de sensibilisations des scolaires » à l'ordre du jour.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS***Séance du 15 décembre 2010*

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-145 : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 BUDGET PRINCIPAL

Considérant que les travaux de la Maison Communautaire / Maison Commune Emploi Formation ont fait l'objet d'actualisations de prix, dont le montant s'élève à 7 675 €,

Il convient de prévoir les crédits supplémentaires nécessaires aux opérations n°26 « Maison Communautaire » et n°65 « Maison Commune Emploi Formation ».

En conséquence, il est proposé d'adopter la décision modificative n°3 suivante, au budget principal :

Section de fonctionnement

Chapitre - Article - Opération - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
022 Dépenses imprévues	6 810,00			
023 Virement à la section d'investissement		6 810,00		
Total	6 810,00	6 810,00		

Section d'investissement

Chapitre - Article - Opération - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
021 Virement de la section de fonctionnement				6 810,00
23-2313-26 Constructions en cours		3 380,00		
23-2313-65 Constructions en cours		3 430,00		
Total		6 810,00		6 810,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS***Séance du 15 décembre 2010*

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-146 : DÉCISION MODIFICATIVE N°4 BUDGET PRINCIPAL

Considérant que le programme prévisionnel de restauration de petit patrimoine de l'année 2010 est déterminé à hauteur de 60 280 €,

Considérant l'insuffisance des crédits afférents, prévus à hauteur de 55 000 €, au compte 45812,

Considérant la disponibilité des crédits prévus à l'opération n°70 « Signalétique petit patrimoine », à hauteur de 5 000€,

Il est proposé d'adopter la décision modificative n°4 suivante, au budget principal, afin de prévoir les crédits supplémentaires nécessaires au compte 45812 :

Section de fonctionnement

Chapitre - Article - Opération - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
022 Dépenses imprévues	280,00			
023 Virement à la section d'investissement		280,00		
Total	280,00	280,00		

Section d'investissement

Chapitre - Article - Opération - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
021 Virement de la section de fonctionnement				280,00
21-2158-70 Autres instal., matériels & outill. techniques	5 000,00			
45-45812 Opérations d'investissement sous mandat		5 280,00		
Total	5 000,00	5 280,00		280,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-147 : DÉCISION MODIFICATIVE N°5 BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses de frais d'études et d'insertion réalisées dans le cadre des opérations « Locaux bibliothèque intercommunale Gourdon », « Locaux petite enfance », « Espace Naturel Sensible Frau » et « Maison Bouriane », enregistrées respectivement aux comptes 2031 et 2033, doivent être virées, par opération d'ordre budgétaire, au compte 2313 « Constructions en cours ».

En conséquence, il est proposé d'adopter la décision modificative n°5 suivante, au budget principal :

Section d'investissement

Chapitre - Article - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
041-2031 Frais d'études				5 980,00
041-2033 Frais d'insertion				4 428,00
041-2313 Constructions en cours		10 408,00		
Total		10 408,00		10 408,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS***Séance du 15 décembre 2010*

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-148 : DÉCISION MODIFICATIVE N°6 BUDGET PRINCIPAL

Considérant la nécessité de compléter l'équipement mobilier et informatique des services généraux et d'étendre la possibilité d'utilisation des logiciels comptables sur un poste,

Considérant que les crédits afférents ne sont pas prévus à l'opération n°27 « Matériel informatique et bureau »,

Il est proposé d'adopter la décision modificative n°6 suivante, au budget principal, afin de prévoir les crédits supplémentaires nécessaires :

Section de fonctionnement

Chapitre - Article - Opération - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
022 Dépenses imprévues	7 000.00			
023 Virement à la section d'investissement		7 000.00		
Total	7 000.00	7 000.00		

Section d'investissement

Chapitre - Article - Opération - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
021 Virement de la section de fonctionnement				7 000.00
20-205-27 Logiciels		1 000.00		
21-2183-27 Matériel de bureau et informatique		4 000.00		
21-2184-27 Mobilier		2 000.00		
Total		7 000.00		7 000.00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-149 : DÉCISION MODIFICATIVE N°7 BUDGET PRINCIPAL

Considérant la nécessité de créer une nouvelle opération, pour la réalisation d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics,

Il est proposé d'adopter la décision modificative n°7 suivante, au budget principal, afin de prévoir les crédits nécessaires au démarrage de cette nouvelle opération qui portera le n°76 et le libellé « Plan accessibilité voirie espaces publics » :

Section d'investissement

Chapitre - Article - Opération - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
21-21751-71 Réseaux de voirie	15 000,00			
20-2031-76 Frais d'études		15 000,00		
Total	15 000,00	15 000,00		

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-150 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE « HOTEL D'ENTREPRISES »

Les dépenses réalisées pour la construction de l'hôtel d'entreprises sont enregistrées durant l'exercice au compte 238 « Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles ».

En fin d'année, elles doivent être virées, par opération d'ordre budgétaire, au compte 2313 « Construction en cours ».

En conséquence, il est proposé d'adopter la décision modificative n°1 suivante, au budget annexe « hôtel d'entreprises » :

Section d'investissement

Chapitre - Article - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
041-238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles				576 000,00
041-2313 Constructions en cours		576 000,00		
Total		576 000,00		576 000,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-151 : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA CHARGÉE DE COMMUNICATION AUPRÈS DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS BOURIAN

Lors de la séance du 2 juillet 2010, le Conseil Communautaire avait approuvé la mise à disposition de la chargée de communication auprès du Syndicat Mixte du Pays Bourian (délibération n°2010-91). L'agent est actuellement mis à disposition à hauteur de 17h30 par semaine et le Syndicat Mixte du Pays Bourian rembourse les frais de personnel au prorata temporis.

Cette convention arrive à échéance le 31 décembre 2010.

Les missions de l'agent (mise à jour du site Internet, élaboration et mise en œuvre des actions de communication 2011) nécessitent la poursuite de cette convention pour une année.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- renouvelle la convention de mise à disposition de la chargée de communication à hauteur de 17h30 par semaine auprès du Syndicat Mixte du Pays Bourian et ce, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-152 : ORDRES DE MISSION PERMANENTS POUR LES AGENTS COMMUNAUTAIRES AU TITRE DE 2011

Proposition est faite de donner ordre de mission permanent, pour l'année 2011, à l'ensemble des agents communautaires ainsi qu'aux agents mis à disposition, pour les déplacements professionnels occasionnés par leurs fonctions, dans la limite géographique du Département du Lot.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- donne ordre de mission permanent, pour l'année 2011, à l'ensemble des agents communautaires ainsi qu'aux agents mis à disposition, pour les déplacements professionnels occasionnés par leurs fonctions, dans la limite du Département du Lot,
- autorise Madame la Présidente à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-153 : MODIFICATION DE LA COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

Madame la Présidente informe le Conseil Communautaire que la Commune de Gourdon souhaite modifier la liste de ses délégués suppléants comme suit :

- Mme Nadine SAOUDI remplace Mme Maryline MEDARD
- Mme Simone BOURDARIE remplace Mme Stéphanie SARRAZIN

Mme Maryline MEDARD était membre de la commission « Culture et Patrimoine ».

Mme Nadine SAOUDI est candidate pour la remplacer.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne Mme Nadine SAOUDI membre de la commission « Culture et Patrimoine ».

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-154 : MAISON COMMUNE EMPLOI FORMATION : MODIFICATION DE LA CONVENTION DU BUREAU TERRITORIAL DU LOT

Par délibération en date du 27 octobre 2010, vous avez approuvé la convention d'utilisation de la salle du personnel sise en rez-de-chaussée, dans les locaux de la Maison Commune Emploi Formation par le personnel de la Communauté de Communes.

Aujourd'hui, pour satisfaire aux besoins de fonctionnement de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, il est proposé de modifier cette convention pour l'étendre à l'utilisation de la salle de réunion de la MCEF.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve la modification de la convention de mise à disposition de locaux avec le Bureau Territorial du Lot comme proposé ci avant,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-155 : CALENDRIER DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES AU TITRE DU 1^{ER} SEMESTRE 2011

Proposition est faite de déterminer le calendrier des séances du conseil communautaire pour le 1^{er} semestre 2011 comme suit :

- mercredi 9 février 2011 à 17h30 à la Maison Communautaire
- mercredi 23 mars 2011 à 17h30 à la Maison Communautaire
- mercredi 20 avril 2011 à 17h30 à la Maison Communautaire

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire valide le calendrier du 1^{er} semestre 2011 comme présenté ci avant.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-156 : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SYMICTOM AU TITRE DE L'ANNÉE 2009

Protection et mise en valeur de l'environnement

Présentation est faite du rapport d'activités du SYMICTOM au titre de l'année 2009.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le rapport d'activités du SYMICTOM pour l'année 2009.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-157 : ADHÉSION AU SYDED DU LOT POUR L'ASSISTANCE A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES EAUX USÉES

Protection et mise en valeur de l'environnement – Service Public d'Assainissement Non Collectif

La Communauté de Communes bénéficie de missions d'assistance technique effectuées par le Service d'Assistance Technique à l'Assainissement et au Suivi des Eaux (SATESE), du Conseil Général. Or, à compter du 1^{er} janvier 2011, ces missions ne pourront plus être exercées en l'état, la LEMA, (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) de 2006 ayant placé cette assistance dans le champ concurrentiel. Toutefois, cette loi impose au Conseil général la responsabilité d'assurer pour les petites collectivités rurales, répondant à certains critères d'éligibilité, une assistance technique et l'autorise à déléguer la mission à un syndicat mixte. Les missions non comprises dans l'assistance technique obligatoire seront alors assurées par le SYDED grâce à l'élargissement de ses compétences depuis le 1^{er} juillet 2010.

Pour mémoire, la Communauté de Communes bénéficie des missions d'assistance du SATESE depuis le 23 novembre 2001.

Afin de continuer à bénéficier de l'ensemble des services proposés par le SATESE en matière d'assainissement non collectif, il convient d'adhérer au SYDED.

A l'appui d'un document d'information fourni par le SYDED, il est porté à la connaissance des membres de l'assemblée délibérante les conditions d'exercice de la compétence d'assistance à l'assainissement non collectif ainsi que les modalités d'adhésion et de représentation au SYDED pour cette nouvelle compétence.

Suite à cette présentation, il est proposé au Conseil Communautaire de débattre de l'intérêt d'adhérer au SYDED.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- approuve l'adhésion au SYDED du Lot à compter du 1^{er} janvier 2011 pour l'assistance à l'assainissement non collectif des eaux usées,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-158 : LOTISSEMENT MARBAL : VENTE MASSON

Politique de logement et cadre de vie : lotissement Marbal

Le propriétaire du lot n°7 du Lotissement Marbal Haut souhaite acquérir une portion des parties communes attenantes à son terrain.

En séance du 25 novembre 2009, le Conseil Communautaire décidait d'engager les procédures nécessaires à la vente.

Le Cabinet Destacamp est intervenu pour procéder au bornage des parties communes. Le lot n°8, d'une surface de 162 m², correspondant aux parties communes, a été créé.

Les autres propriétaires du lotissement ont donné leur accord pour la cession de ces parties communes.

Par délibération en date du 26 mai 2010, le Conseil Communautaire avait approuvé la vente d'une partie du lot n°9 qui correspondait à la fusion des lots n°7 et 8.

Or, il est impossible de vendre une partie de lot.

Aussi, il convient d'autoriser la vente du lot n°8, d'une surface de 162 m² pour un montant de 2 430 € soit 15 €/m².

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- approuve la vente du lot n°8 à Monsieur Pascal Masson, demeurant Marbal Haut à Saint Germain du Bel Air dans les conditions ci avant présentées,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles à ladite vente.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-160 : ZONE D'ACTIVITÉS DE COUGNAC : PLAN DE FINANCEMENTS

Développement économique : aménagement des zones d'activités

Par une délibération du 14 avril 2010 (n°2010-70), le Conseil Communautaire a validé le dossier de projet d'aménagement de la zone d'activités économiques de Cougnac à Payrignac, ainsi que son plan de financement. Pour mémoire, le coût de l'opération est estimé à 1 278 594.67 € HT.

Un dossier de demande de subvention a été adressé en avril 2010 aux partenaires suivants :

- Etat (au titre de la Dotation de Développement Rural)
- Conseil Régional Midi-Pyrénées
- Conseil Général du Lot

Or, par un courrier du 11 octobre 2010, l'Etat informait la Communauté de Communes que sa demande de subvention serait instruite au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

L'instruction de la demande de subvention au titre du FNADT intègre les recettes liées à la vente des terrains aménagés dans le plan de financement.

Par conséquent, il convient de modifier le plan de financement initialement prévu, en inscrivant les recettes attendues de la vente des terrains aménagés.

- Etat (FNADT) :	227 182.23 €
- Conseil Régional Midi Pyrénées :	454 347.81 €
- Conseil Général du Lot :	75 724.63 €
Total des subventions :	757 254.67 €
- Vente des lots :	521 340.00 €
Total :	1 278 594.67 €

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve le nouveau plan de financement de l'opération d'aménagement de la zone d'activités économiques de Cougnac à Payrignac comme présenté ci avant,
- approuve l'inscription des crédits au budget primitif 2011,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-161 : VOIRIE : RENOUELEMENT DU MARCHÉ À BONS DE COMMANDE

Création, aménagement et entretien de la voirie communale d'intérêt communautaire

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence en matière de « Création, aménagement et entretien de la voirie communale d'intérêt communautaire », le Conseil Communautaire a approuvé le 26 mai 2010 un marché à bons de commandes relatif aux travaux d'investissement à réaliser sur les voies communautaires (délibération n°2010-80).

Conformément à l'article 1-3 du cahier des clauses administratives particulières régissant le marché, le pouvoir adjudicateur doit informer l'opérateur économique du renouvellement du marché pour un an supplémentaire, au moins trois mois avant son échéance.

Or, les travaux n'étant pas achevés au mois de septembre 2010, il n'a pas été possible d'évaluer la qualité des prestations réalisées et de décider de la reconduction ou non du marché à bons de commandes.

Suite à la réception des travaux de voirie, et avec l'accord de l'opérateur économique, il est proposé de renouveler le marché n°2010 TRA-01 « Programme de modernisation de la voirie communautaire » pour un an, soit jusqu'au 31 décembre 2011.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- approuve le renouvellement du marché à bons de commande n° 2010 TRA-01, relatif à la modernisation de la voirie communautaire, pour un an, soit jusqu'au 31 décembre 2011,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-162 : VOIRIE : RENOUELEMENT DU MARCHÉ « LIANT »

Création, aménagement et entretien de la voirie communale d'intérêt communautaire

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence en matière de « Création, aménagement et entretien de la voirie communale d'intérêt communautaire », le Conseil Communautaire a approuvé le 27 mars 2009, avec l'entreprise C3L, un marché à bons de commandes relatif à la fourniture de liant pour travaux d'entretien et d'enduits sur routes départementales ou voies communales (n° 2009-64).

La procédure administrative avait fait l'objet d'un groupement de commande avec le Conseil Général du Lot, et les Communautés de Communes de Haute-Bouriane, Pays de Salviac et Sud-Bouriane ainsi que le SIVOM de Limogne-en-Quercy.

Conformément à l'article 1-3 du cahier des clauses administratives particulières régissant le marché, le pouvoir adjudicateur doit informer l'opérateur économique du renouvellement du marché pour un an supplémentaire, au moins un mois avant son échéance.

Il est proposé de renouveler le marché de fourniture de liant pour travaux d'entretien et d'enduits sur routes départementales ou voies communales pour un an, soit jusqu'au 31 décembre 2011.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- approuve le renouvellement du marché à bons de commande relatif à la fourniture de liant pour travaux d'entretien et d'enduits sur routes départementales ou voies communales pour un an, soit jusqu'au 31 décembre 2011,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-163 : GESTION DES LITIGES

Création, aménagement et entretien de la voirie communale d'intérêt communautaire

Par délibérations en date du 2 juillet 2010 (n°2010-96) et du 1^{er} septembre 2010 (n°2010-110), le Conseil Communautaire approuvait le règlement de sinistres liés à un défaut d'entretien normal de la voirie. Des automobilistes avaient endommagé leur véhicule en roulant dans un nid de poule au lieu-dit « Louména » à Gourdon.

Afin de limiter de nouvelles mises en causes, il a été proposé d'anticiper les sources éventuelles de danger sur la voirie, d'une part en les signalant, et d'autre part en mettant des moyens en œuvre pour les travaux de réparation.

Or, dans un souci de cohérence et de limitation des coûts de transport, la Communauté de Communes engage des travaux de réparation commune par commune, en groupant ses interventions. Elle ne peut ainsi avoir connaissance de l'ensemble des dégradations de son réseau.

Partant du principe que dans le cadre de l'exercice de son pouvoir de police, il incombe au Maire de mettre en sécurité les voiries, la Commission « Voirie » du 1^{er} décembre 2010 a proposé la mise en place d'une fiche de liaison (Cf. annexe) pour recenser les dangers (nids de poule, affaissements, graviers...), et les porter à la connaissance de la Communauté de Communes afin de pouvoir mieux organiser les tournées. Dans l'attente d'une réparation, les dangers devront être signalés aux citoyens selon les normes en vigueur.

Vu l'avis de la Commission Voirie en date du 1^{er} décembre 2010,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la mise en place d'une fiche de suivi des dégradations, permettant la répartition des responsabilités et une limitation des mises en causes en cas de sinistre.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-164 : BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE DE GOURDON : PLAN DE FINANCEMENTS

Actions sociales : bibliothèques

Par une délibération en date du 1^{er} septembre 2010 (n° 2010-116), le Conseil Communautaire approuvait l'avant-projet définitif de rénovation et d'extension de la bibliothèque intercommunale de Gourdon, ainsi que son plan de financement.

L'opération est estimée à 1 200 000 € HT et les financements étaient évalués à 820 000 €.

Un dossier de demande de subvention a été adressé en septembre 2010 aux partenaires suivants :

- Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
- Conseil Régional Midi-Pyrénées
- Conseil Général du Lot

Or, par un courrier du 7 octobre 2010, le Conseil Régional Midi-Pyrénées informait la Communauté de Communes que le financement de l'opération ne pourrait intervenir qu'à hauteur de 8%, à parité avec le Conseil Général du Lot.

Par conséquent, afin d'optimiser les financements extérieurs, et valoriser la conception du projet de rénovation, il est proposé de constituer un dossier de demande de subvention au titre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Le plan de financements est donc modifié comme suit :

- | | |
|--|-----------|
| - Direction Régionale des Affaires Culturelles : | 350 000 € |
| - Conseil Régional Midi Pyrénées : | 100 000 € |
| - Conseil Général du Lot : | 100 000 € |
| - Europe (FEADER) : | 270 000 € |
| Total : | 820 000 € |

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve le nouveau plan de financement de l'opération de rénovation et d'extension de la bibliothèque intercommunale de Gourdon comme présenté ci avant,
- approuve l'inscription des crédits au budget primitif 2011 et suivants,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-165 : MATÉRIEL DE RÉCEPTION : AUTORISATION DE PERCEPTION DES CONTRIBUTIONS DES ASSOCIATIONS

Dans le cadre de l'application de sa compétence en matière de « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, au titre de l'exercice des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme », la Communauté de Communes avait informé les comités des fêtes de chaque commune du coût de location des matériels de réception par un courrier du 22 avril 2010. Les coûts de la prestation de fourniture et pose des matériels ainsi que les coûts restant à la charge de chaque comité des fêtes avaient été indiqués.

Il avait été précisé par le groupe de travail « Tentes et Chapiteaux » que le montant pris en charge par la Communauté de Communes s'élevait à 85% du coût de la prestation.

Toutefois, la structure modulaire des matériels utilisés par l'entreprise Thouron, notamment les parquets et podiums, ne permettait pas de mettre en œuvre les surfaces exactes commandées. L'entreprise Thouron a dû mettre en place des surfaces adaptées aux tentes mises en place sans pénaliser l'organisation des comités des fêtes. Pour quatre comités des fêtes, les surfaces réellement mises en œuvre ont été supérieures aux surfaces commandées.

De ce fait, il est proposé que le montant facturé aux comités des fêtes soit maintenu à 15% du coût de la prestation réalisée, dans la limite du montant notifié par courrier aux comités des fêtes.

Seuls quatre comités des fêtes seraient ainsi plafonnés :

Comité des fêtes	Date de l'évènement	Montant notifié	Montant réel	Différence
Lamothe-Cassel	14/08/10	257,97 €	260,16 €	2,19 €
Oulo d'Uzech	22/08/10	26,25 €	35,01 €	8,76 €
Saint-Germain du Bel-Air	26/08/10 au 30/08/10	380,50 €	411,26 €	30,76 €
Dégagnazes	09/09/10 au 12/09/10	600,43 €	668,06 €	67,63 €

Après en avoir délibéré, par 29 voix « pour » et 3 voix « contre » (Christian FRANCOUAL, Marie-Chantal LAURENT + pouvoir), le Conseil Communautaire :

- approuve les modalités de financement des prestations de fourniture et pose de matériels de réceptions, tentes et chapiteaux, la Communauté de Communes intervenant à hauteur de 85%, les comités des fêtes intervenant à hauteur de 15%, plafonnés au montant notifié par courrier,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLESCEZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-166 : RENOUELEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Actions sociales

Dans le cadre de la compétence « actions sociales », le Conseil Communautaire avait validé la conclusion d'un contrat enfance jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales du Lot (CAF) et la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Tarn Aveyron Lot (CMSA) lors de sa séance du 27 mars 2009. Ce contrat se terminait le 31 décembre 2009.

Le contrat enfance jeunesse est une convention d'objectifs et de cofinancement établie avec la CAF et la CMSA visant à soutenir financièrement les actions menées par la Communauté de Communes en direction de l'enfance et de la jeunesse.

La CAF propose un soutien financier à hauteur de 55% de la dépense restant à charge de la collectivité, sur plusieurs types d'actions et calculé en fonction des budgets établis chaque année. La MSA prend en charge 10 % du montant versé par la CAF.

Ce contrat comprend deux volets, un premier relatif aux actions jeunesse et un second pour les actions enfance.

Le volet « enfance » prend en charge :

- les Relais assistantes maternelles de Gourdon et Saint Germain du Bel Air,
- la Crèche parentale « Ecoute s'Il Joue »,
- les Accueils de Loisirs Sans Hébergement 3 ans ½ - 6 ans assurés par la MJC de Gourdon,
- les Garderies périscolaires des enfants de moins de 6 ans gérées par les Communes de Gourdon, Saint Germain du Bel Air et Uzech les Oules,
- les fonctions de coordination petite enfance assurées par l'éducatrice de jeunes enfants.

Les actions prises en charge dans le volet « jeunesse » sont les suivantes :

- les animations, séjours,
- le local « Espace Jeunes »,
- les dépenses d'investissement se rapportant au local « Espace Jeunes »
- les fonctions de coordination jeunesse assurée par l'intervenante jeunesse

Pour mémoire, la CAF du Lot a versé :

- 37 271.10 € au titre de l'année 2008 (versement partiel),
- 123 002.69 € au titre de l'année 2007,
- 103 863.92 € au titre de l'année 2006.

La MSA a versé 2 608.98 € au titre de l'année 2008.

Pour le bon fonctionnement de l'ensemble des structures, il convient de renouveler le Contrat Enfance et Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales du Lot et la Caisse de Mutualité Agricole Tarn Aveyron Lot. Cette convention serait conclue pour une durée de 4 ans, du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2013.

Outre la CAF, la CMSA et la Communauté de Communes, les parties signataires au contrat seront les Communes de Gourdon, Saint Germain du Bel Air et Uzech les Oules.

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- approuve la conclusion d'un contrat enfance et jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales du Lot et la Caisse de Mutualité Agricole Tarn Aveyron Lot dans les conditions présentées ci avant,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-168 : TAXATION D'OFFICE 2010

Développement touristique

En séance du 26 octobre 2006, le Conseil Communautaire avait décidé de mettre en place la taxation d'office pour les logeurs n'ayant pas fait leur déclaration de taxe de séjour.

La taxation d'office est basée sur une moyenne des recettes perçues par types d'hébergement et par capacité d'accueil.

Par délibération du 28 janvier 2009, le Conseil Communautaire avait institué une majoration de 50 %. Par délibération du 10 février 2010, le Conseil Communautaire décidait de poursuivre l'application de cette majoration.

Il est proposé d'appliquer une majoration de 50 % pour les non déclarations de l'année 2010.

Les recettes de taxe de séjour sont intégralement reversées à l'Office de Tourisme Intercommunal pour promouvoir le territoire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- valide le taux de majoration de 50 % applicable aux logeurs n'ayant pas fait de déclaration de taxe de séjour au titre de l'année 2010,
- autorise la Présidente à toutes démarches et signatures utiles pour l'application de la taxation d'office.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-169 : PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE 2011 DU PAYS BOURIAN

Développement touristique et actions sociales

Le projet de Saison culturelle intitulé « Itinéraires bis » est mis en place par le Pays Bourian en partenariat avec le Parc naturel régional des Causses du Quercy dans le cadre du programme LEADER, pour l'année 2011.

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par le GAL Bouriane-Causses du Quercy, soit le PNR. Il est précisé que le coût du projet s'élève à 84 960.50 €HT. Des subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Régional et du FEADER (programme LEADER) pour un montant de 68 293.28 €. Il reste donc à la charge des territoires 17 688 €, soit 8 158 € pour le Pays Bourian correspondant à 0.39 € par habitant.

Afin de financer ce projet le Syndicat Mixte du Pays Bourian sollicite une contribution des Communautés de communes à hauteur de 0.39 € par habitant. La participation de la Communauté de Communes s'élève à 3 715 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve la participation de la Communauté de Communes au projet de saison culturelle et autorise le Syndicat Mixte du Pays Bourian à en assurer l'animation,
- approuve la participation de la Communauté de Communes au financement du projet à hauteur de 0.39 € par habitant soit 3 715 €,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quinze décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 décembre 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Huguette ARNOUX – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – Michèle VIEILLES CAZE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Patrick AUSSEL – Jacques GRIFFOUL – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Marie-Chantal LAURENT

N°2010-170 : SCIC INITIATIVE ENVIRONNEMENT : MODALITÉS DE PARTICIPATION FINANCIERE AUX ACTIONS D'INFORMATIONS ET DE SENSIBILISATIONS DES SCOLAIRES

Protection et mise en valeur de l'environnement

Depuis 2009, le Pays Bourian a souhaité soutenir, en partenariat avec la SCIC Initiative Environnement, un programme d'information, d'éducation à l'environnement et au développement durable. Ce programme est organisé auprès des écoles maternelles, élémentaires et primaires et des centres de loisirs.

Ces animations sont assurées par une animatrice de la SCIC et sont structurées autour de quatre thèmes dont le choix est fonction des enjeux environnementaux majeurs et des politiques menées en matière d'environnement sur le territoire :

- l'eau,
- la forêt,
- l'éco-construction,
- le jardin.

En accord avec le Pays Bourian, les Communautés de Communes adhérentes sont sollicitées pour allouer une subvention à la SCIC Initiative Environnement pour un montant global de 18 900 €. La participation de la Communauté de Communes Quercy Bouriane représenterait un montant de 4 158 €.

Cela représente 42 journées d'intervention en 2010 soit 45 % des animations organisées sur le territoire du Pays Bourian.

Après en avoir délibéré, par 27 voix « pour » et 5 abstentions (Yvette DELMAS, Bruno SABATIER, Delphine SOUBIROUX-MAGREZ, Marie-Chantal LAURENT + pouvoir), le Conseil Communautaire :

- approuve le versement une subvention de 4 158 € à la SCIC Initiative Environnement au titre de l'année 2010,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS